

ATTESTATION DE SOUTIEN À SOS ÉDUCATION

A
T
T
E
S
T
A
T
I
O
N

A

S
I
G
N
E
R

M
E
R
C
I

En tant que citoyen français, je déclare publiquement mon attachement à la liberté d'association, à la liberté politique, au droit de s'exprimer et de s'organiser pour peser dans le débat public, dans le respect de la législation française et des règles de la vie démocratique, en particulier pour une cause aussi essentielle que l'éducation de notre jeunesse.

J'observe toutefois que l'association SOS Éducation, qui oeuvre pour la défense de l'école, a aujourd'hui droit à un traitement particulier de la part de l'Administration publique, qui :

1) multiplie les enquêtes et contrôles, au point de constituer une réelle entrave à l'activité de cette association, bien qu'aucun de ces contrôles n'ait permis de découvrir quoi que ce soit d'anormal dans sa gestion ;

2) a privé SOS Éducation le 16 mars 2007 de son habilitation à émettre des reçus fiscaux, alors qu'elle répond strictement aux critères prévus par la Loi, et qu'elle avait reçu l'autorisation écrite de l'administration fiscale d'émettre de tels reçus en 2002.

Ces procédures interviennent précisément au moment où l'action des membres de SOS Éducation porte ses fruits, qu'elle fait l'objet de l'attention soutenue des médias et qu'elle obtient ses premières victoires.

C'est pourquoi, à toutes fins utiles, j'affirme mon soutien à l'association SOS Éducation, et je déclare, que, à ma connaissance :

« SOS Education oeuvre à améliorer la transmission de notre langue, de notre culture et des connaissances scientifiques apportées à nos enfants, par son action sur les programmes, les manuels et les méthodes en vigueur à l'Éducation nationale. »

Selon les termes des articles condition qui devrait lui permettre d'émettre des reçus fiscaux en toute légalité à ses donateurs.

Nom et prénom :

Date :

Signature :